

# Assemblée Générale

## 2025



# Ordre du jour

1. *Adoption du procès-verbal de l'AG 2024* (il peut être demandé par courrier ou courriel)
2. *Rapport d'activité du comité et discussion (exercice 2024)*
3. *Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes*
4. *Approbation du rapport annuel et des comptes 2024*
5. *Nominations et réélections au comité et des vérificateurs*
6. *Fixation des cotisations*
7. *Discussion générale et divers*

La soirée se terminera par un petit apéritif, où les échanges pourront prendre une forme plus conviviale



# Approbation procès verbal de l'Assemblée Générale pour l'année 2024



# Rapport d'activités

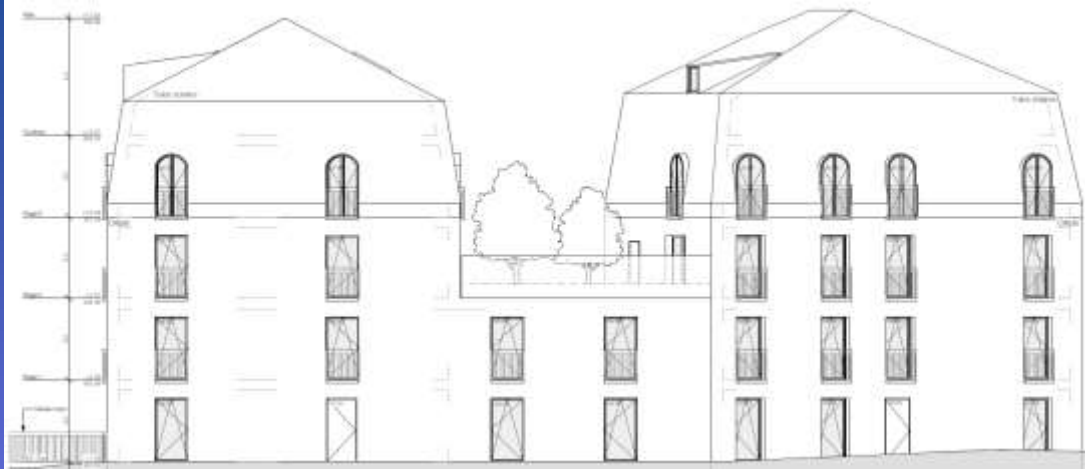
- Les tours bien visibles
- Pros de la construction se plaignent du recul des constructions
- Opposition et ISOS blâmés pour le manque de logements
- Explosions de Plan d'Affectations

# Défense du patrimoine bâti

# Fontenay 3 et Mont-Tendre 19



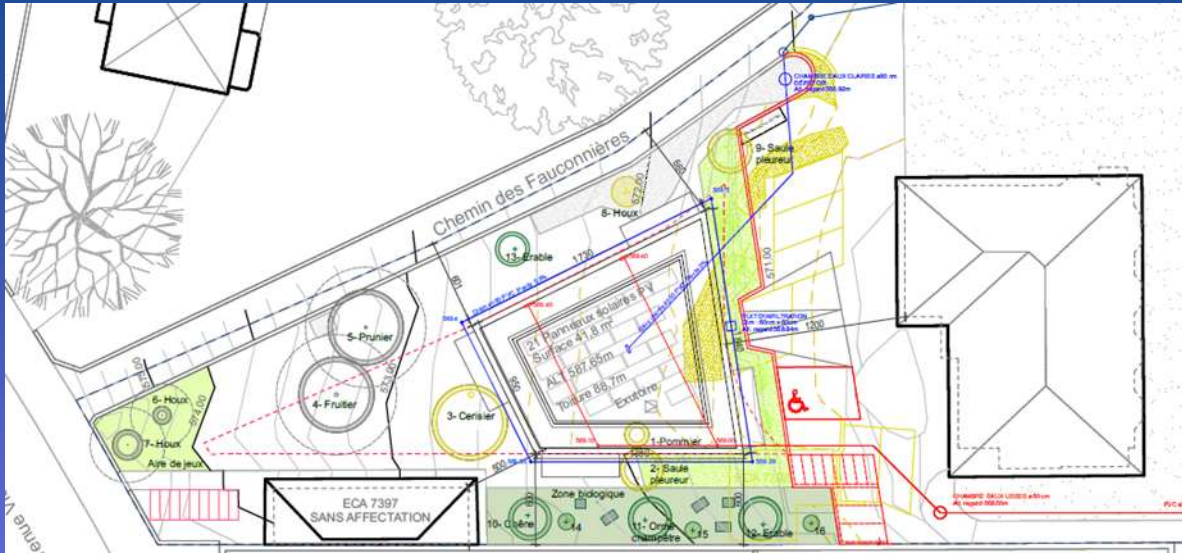
# Fontenay 3 et Mont-Tendre 19- Futur



# Fauconnières 5b



# Fauconnières 5b - Futur



# Pierre-de-Plan 4



# France 60b Aubépine 39-41- Actuel



# France 60b Aubépine 39-41- Projets



# Valentin 12 – Haute Rampe 1896



# Valentin 12 – Haute Rampe



# Valentin 12 - Actuel



# Valentin 12 - Futur



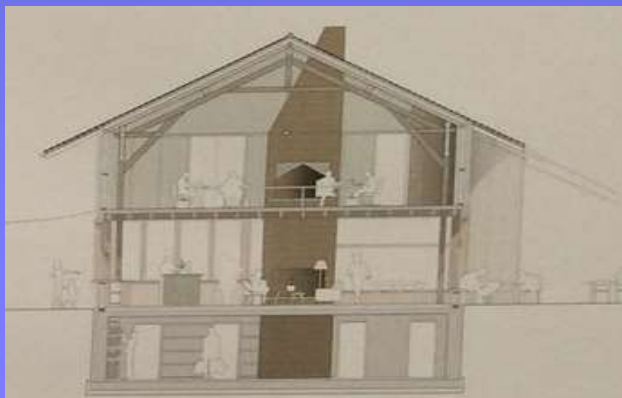
# Stade de la Pontaise



# Auberge du Lac de Sauvabelin- Actuel



# Auberge du Lac de Sauvabelin - Futur



# Riant Pré



# Riant Pré



# Riant Pré – Projet 1





# Bugnon 2 - Hôtel de l'Ours



# Bugnon 2 - Hôtel de l'Ours - Abandonné



# Bugnon 2 - Hôtel de l'Ours - Futur



Ville de Lausanne

Service de l'urbanisme

ENQUETE PUBLIQUE

## ZONE RÉSERVÉE COMMUNALE SELON L'ARTICLE 46 LATC

CONCERNANT L'ILOT « PLACE DE L'OURS - RUE DU BUGNON - RUE  
MATHURIN-CORDIER - AVENUE DE BETHUSY »



RAPPORT DE CONFORMITE AUX BUTS ET PRINCIPES DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, SELON L'ARTICLE 47 DE  
L'ORDONNANCE SUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (OAT)

# Défense de l'urbanisme





# PA Cedre

## 1.2 Avant-projet PA

### Projet en cours d'étude

- Périmètre du PA
- Éléments nature et paysage**
  - Aire forestière
  - Aire de verdure:
    - Parc public
    - Jardin privé
  - Aire de mouvements TBM
  - Végétation à maintenir
  - Noix paysagées
- Éléments bâtis**
  - Aire d'implantation des constructions
    - A : zones publiques (AL, A2, A3, A4)
    - B : activité tertiaire (R)
  - Aire de délimitation des constructions (AS, AS')
  - Bâtiment existant / surélevé
  - Bâtiment / aménagement à démolir
  - Bords d'implantation obligatoire
  - ◁ Accès véhicules et MD
  - ◁ Accès piétons



## Evolution de l'affectation du site

Réduction de l'emprise du bâti  
Augmentation des espaces ouverts  
et paysagers



Plan en vigueur (614 / 1981 / 724 / 1997)



Plan en projet

# PA - Grande Pré – Malley Manufacture



- **632** 1'354 m<sup>2</sup>  
Régie Chamot & Cie
- **635** 5'998 m<sup>2</sup>  
Ville de Lausanne
- **810 partiel** 6'813 m<sup>2</sup>  
Chemins de fer  
fédéraux suisses (CFF)
- **598 partiel** 5'000 m<sup>2</sup>  
Chemins de fer  
fédéraux suisses (CFF)  
- zone de compensation -



# PA - Grande Pré – Malley Manufacture

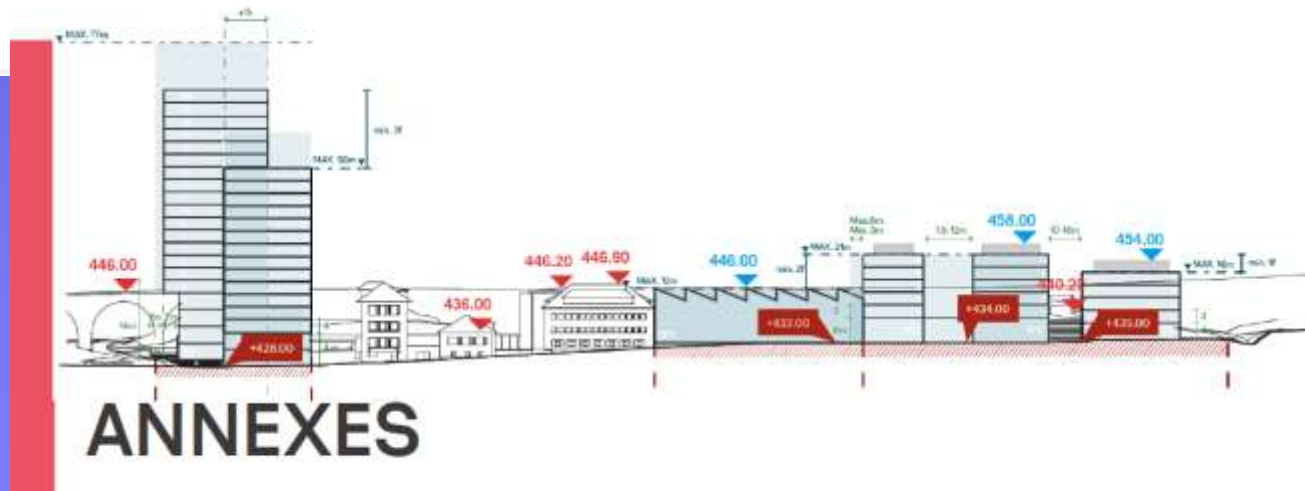
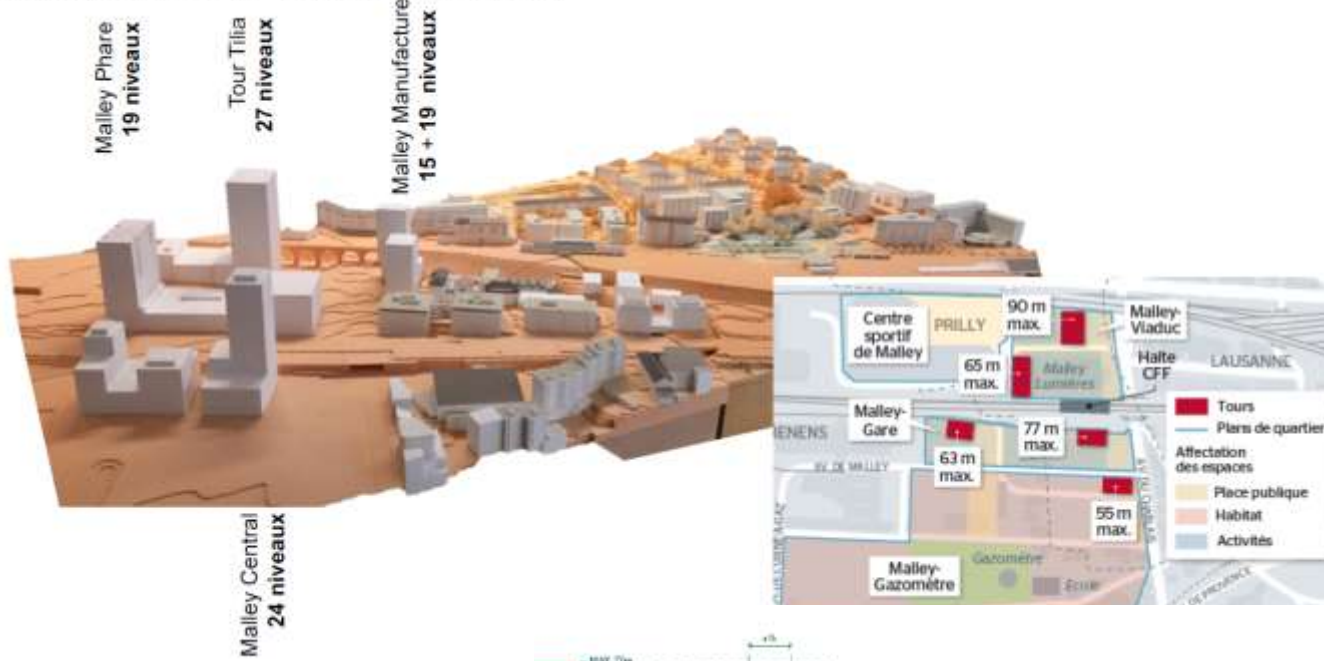


- **Juillet 2023 :** circulation du PA dans les services communaux
- **Août 2023 :** envoi au Canton à l'examen préalable
- **Janvier 2024 :** Présentation publique
- **Début 2024 :** **enquête publique**
- **Printemps 2024 :** préavis

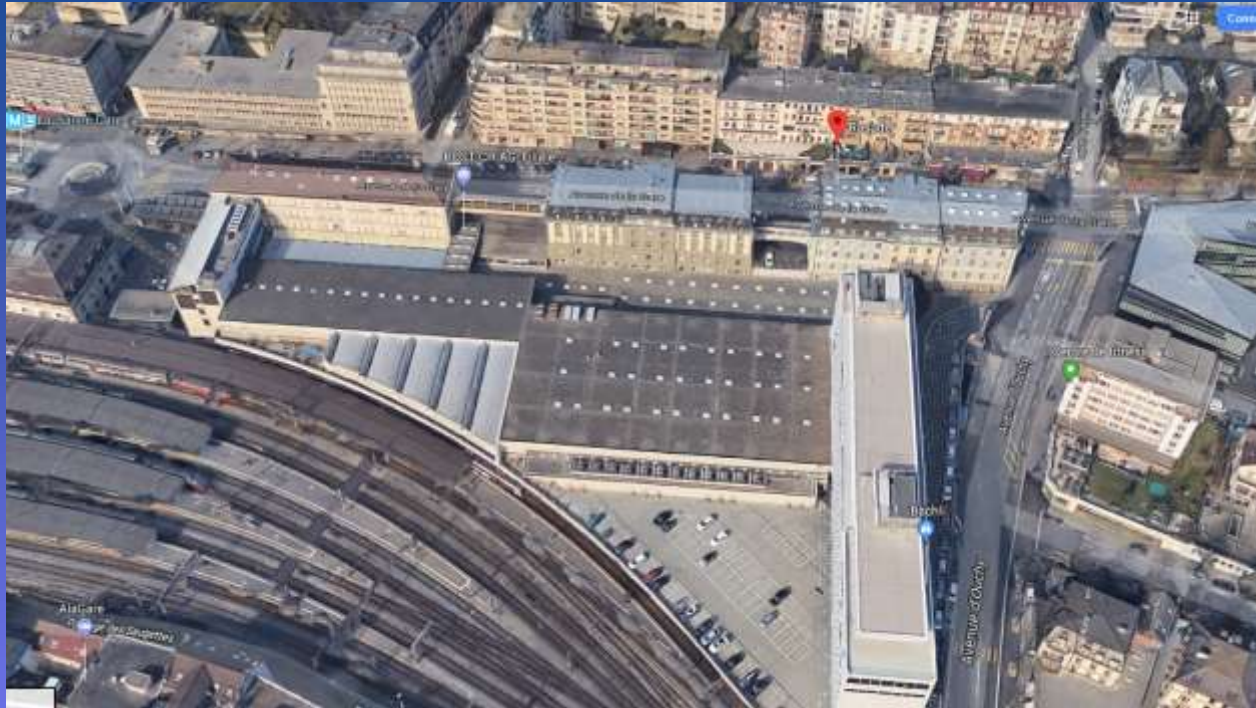


# PA - Grande Pré – Malley Manufacture

## Gabarits des tours voisines



# PA - Rasude Actuel



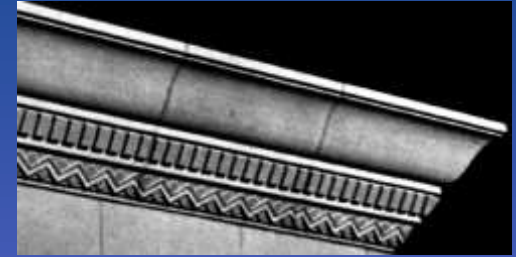
# PA - Laverrière



Le hall d'entrée. Photo : de Jongh, Lausanne.

En haut à gauche : Les deux abris, devant le garage, sur la place et sur l'avenue de la Gare, avec leurs piliers en mosaïque.

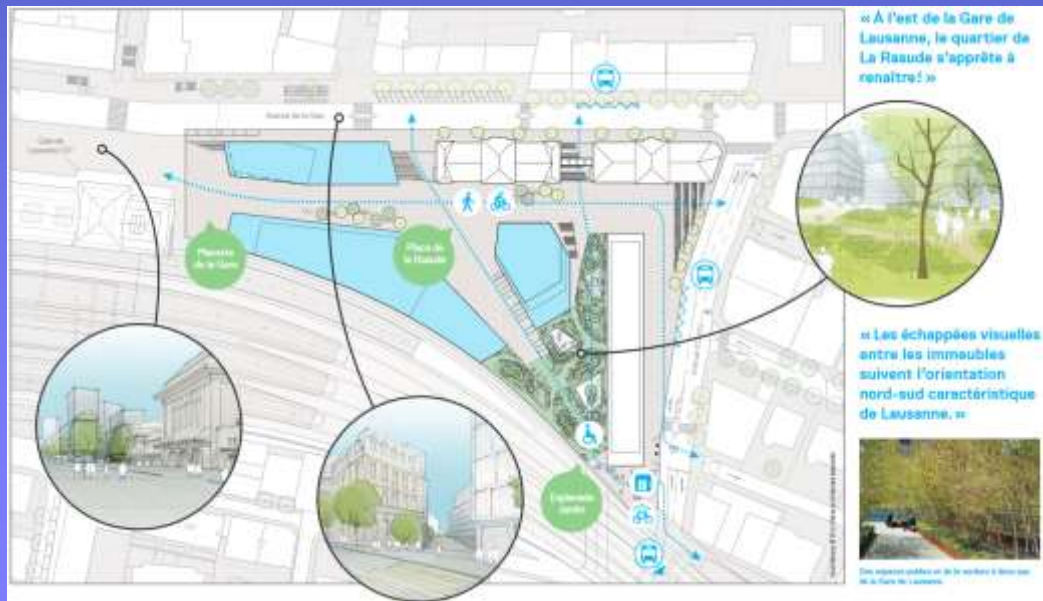
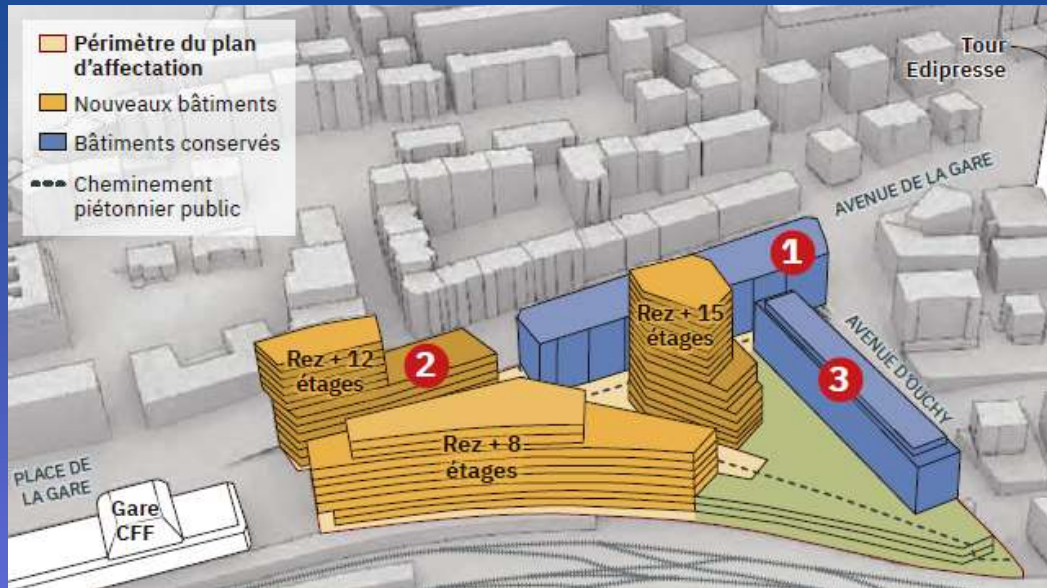
Ci-contre : Vue nocturne. Photo : de Jongh, Lausanne.



# PA - Laverrière



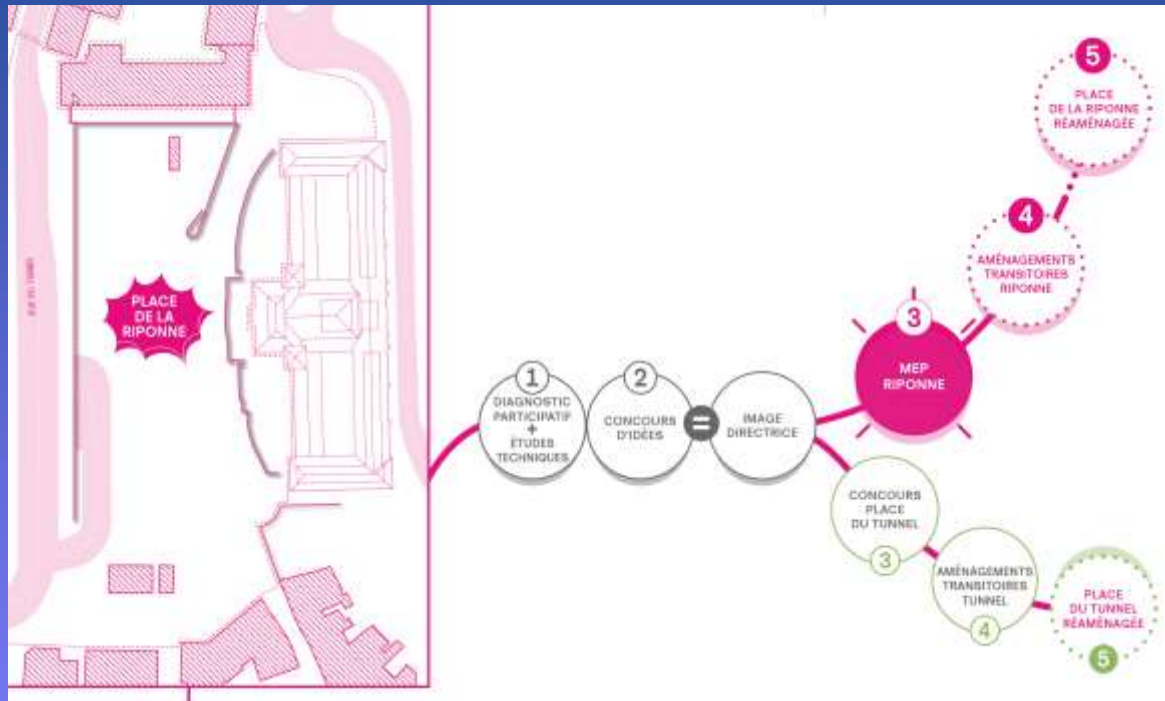
# PA - Rasude futur avant



# PA - Rasude futur avant



# Mep Riponne



# Vainqueur Mep

## "Au soleil, sous la pluie"

LA VILLE DE LAUSANNE

UN PROJET DE PLACE ET DE PARC EN TRAVAIL. LES TRAVAUX DE CONCEPTION, ANALYSE ET DÉVELOPPEMENT



### LE CONTEXTE, LES DÉMARCHES DE TRAVAIL À L'ÉCHELLE

Le projet de place et de parc est le fruit d'un processus de concertation et de co-construction avec les habitants, les associations et les institutions locales. Il s'agit d'un projet de longue haleine, qui a commencé en 2015 et qui se poursuit aujourd'hui. Le projet est le résultat d'un processus de concertation et de co-construction avec les habitants, les associations et les institutions locales. Il s'agit d'un projet de longue haleine, qui a commencé en 2015 et qui se poursuit aujourd'hui.

Le projet de place et de parc est le fruit d'un processus de concertation et de co-construction avec les habitants, les associations et les institutions locales. Il s'agit d'un projet de longue haleine, qui a commencé en 2015 et qui se poursuit aujourd'hui. Le projet est le résultat d'un processus de concertation et de co-construction avec les habitants, les associations et les institutions locales. Il s'agit d'un projet de longue haleine, qui a commencé en 2015 et qui se poursuit aujourd'hui.

### REVISITER LA PLACE, DÉFINIR DE NOUVEAUX ESPACES



### CONCEVOIR LE PARC AVEC LES ÉLÉMENTS DE LA VILLE



### REVISITER LE PARC, DÉFINIR DE NOUVEAUX ESPACES



### LES DÉMARCHES DE TRAVAIL À L'ÉCHELLE

Le projet de place et de parc est le fruit d'un processus de concertation et de co-construction avec les habitants, les associations et les institutions locales. Il s'agit d'un projet de longue haleine, qui a commencé en 2015 et qui se poursuit aujourd'hui. Le projet est le résultat d'un processus de concertation et de co-construction avec les habitants, les associations et les institutions locales. Il s'agit d'un projet de longue haleine, qui a commencé en 2015 et qui se poursuit aujourd'hui.

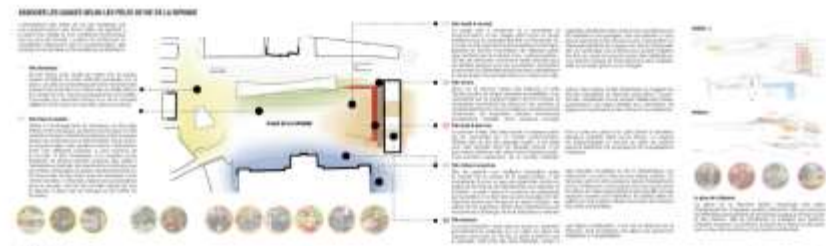
### REVISITER LA PLACE, DÉFINIR DE NOUVEAUX ESPACES

Le projet de place et de parc est le fruit d'un processus de concertation et de co-construction avec les habitants, les associations et les institutions locales. Il s'agit d'un projet de longue haleine, qui a commencé en 2015 et qui se poursuit aujourd'hui. Le projet est le résultat d'un processus de concertation et de co-construction avec les habitants, les associations et les institutions locales. Il s'agit d'un projet de longue haleine, qui a commencé en 2015 et qui se poursuit aujourd'hui.

### REVISITER LE PARC, DÉFINIR DE NOUVEAUX ESPACES

Le projet de place et de parc est le fruit d'un processus de concertation et de co-construction avec les habitants, les associations et les institutions locales. Il s'agit d'un projet de longue haleine, qui a commencé en 2015 et qui se poursuit aujourd'hui. Le projet est le résultat d'un processus de concertation et de co-construction avec les habitants, les associations et les institutions locales. Il s'agit d'un projet de longue haleine, qui a commencé en 2015 et qui se poursuit aujourd'hui.

Ville de Lausanne - Études d'urbanisme pour le développement de la Place de la République - Site urbain



LA VILLE DE LAUSANNE - ÉTUDES D'URBANISME POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE - SITE URBAIN



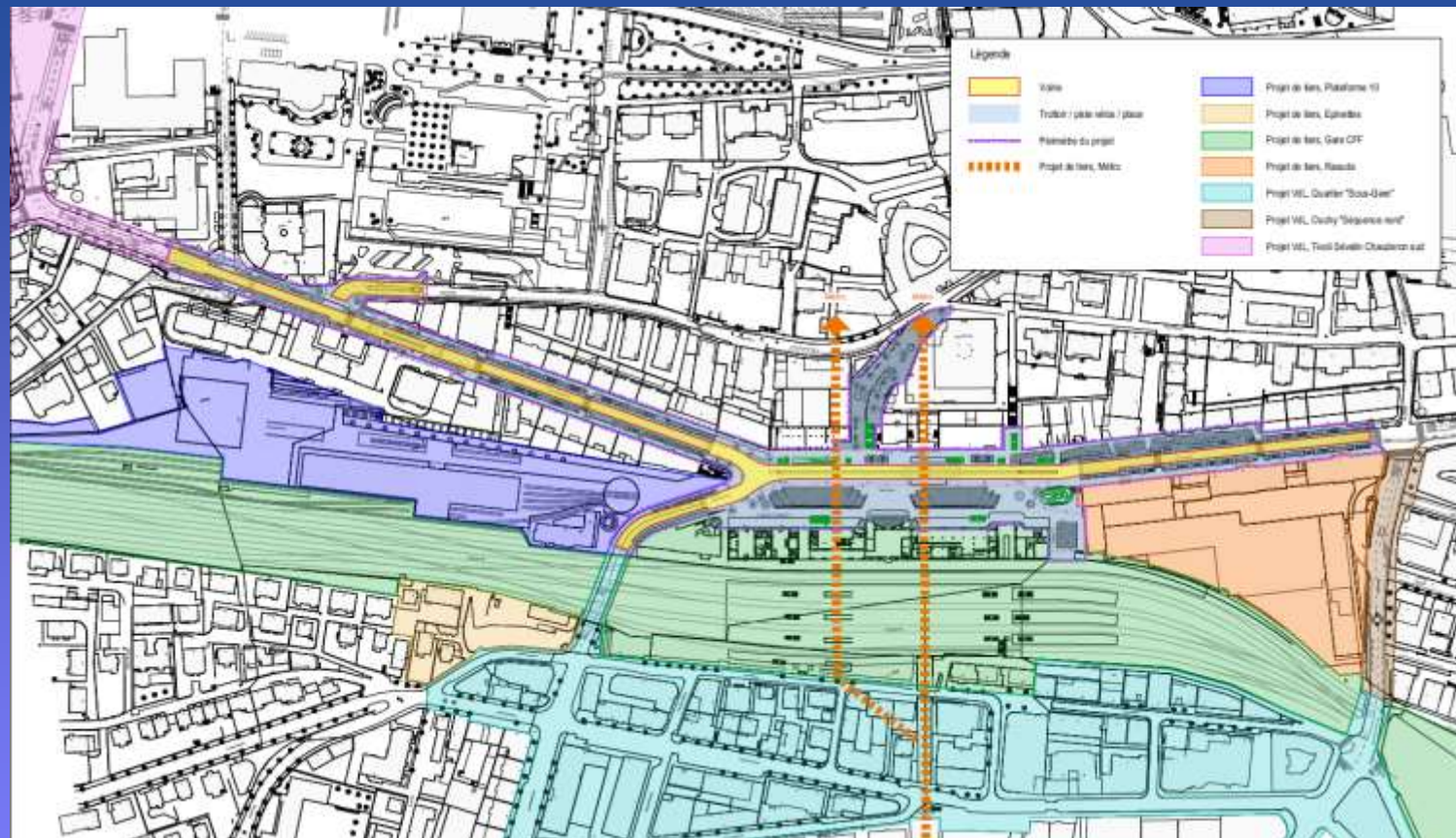
# Vainqueur de la MEP



# Riponne aménagements transitoires



# Place de la gare





# Rapport du trésorier et approbation des comptes et de la vérification



# Rapport des contrôleurs



# *Approbation du rapport annuel et des comptes 2024*



# ***Nominations et réélections du comité et des vérificateurs***



# Fixation de la cotisation

Les montants inchangés des cotisations sont maintenus au niveau de l'an dernier :

- Cotisation individuelle : Fr. 25.-
- Cotisation couple : Fr. 40.-
- Cotisation de soutien : Fr. 50.-
- Cotisation à vie : Fr. 500.-

# *Discussion générale et divers*

